

Indivision occupé INVENTAIRES

Par **caty**, le **22/09/2020** à **13:57**

Bonjour,

puis-je demandé un inventaire dans une maison en indivision, mon frère y habite avec ma mère qui est décédé .

Nousvoulons savoir ou son passé ses affaires personnelles (meubles, tv , bibelots etc) après son décès,

Nous pensons qu'il les a mis soit a la déchetterie sans notre accord ou vendu ,

que pouvons nous faire, sachant le notaire doit faire un inventaire de la maison.

Merci

Par **Visiteur**, le **22/09/2020** à **14:11**

Bonjour

Rien de vous empêche, en effet, de faire établir un constat d'huissier.